

# L'ENTRETIEN D'ÉVALUATION POUR LES PRÊTRES

## Actualité. Bien-fondé. Modalités. Implications.

Jean-Louis Blaise

### L'évaluation, une question posée à nouveaux frais

Il semblerait qu'on soit en train de vivre un tournant. Hier, beaucoup de prêtres résistaient à l'idée d'une évaluation régulière de leur activité pastorale. Aujourd'hui, des prêtres confient qu'ils souhaiteraient un contact plus régulier avec leur évêque ou l'un de ses représentants, pour pouvoir faire le point, voir où ils en sont, se réorienter par rapport à la mission qui leur a été confiée.

Sur cette question, la documentation n'abonde pas : quelques articles, quelques grilles utilisées à l'essai dans les diocèses pour guider des entretiens... La contribution qui suit n'entend pas faire le tour de la question. Elle veut seulement partager la conviction qu'*un enjeu nouveau s'attache actuellement à la question de l'évaluation* : il n'y va pas seulement de la façon dont les prêtres exercent leur ministère ; il y va aussi de celle dont l'Eglise vit sa propre réalité.

De nombreuses remarques faites ici pourront d'ailleurs être transposées aux diacres, laïcs ou équipes de laïcs à qui leur évêque a confié une mission.

Avant d'aller plus loin, quelques précisions de vocabulaire. « Faire le point », « faire le bilan », s'engager dans une « évaluation » ou une « relecture », « rendre compte », « restituer »... tout cela est-il identique ? Sans entrer dans les détails, on peut dégager les nuances suivantes.

*Faire le point*, dans la marine, c'est, au sens propre, « établir la localisation d'un navire » ; au sens figuré, l'expression équivaut à « faire le bilan ». Le mot *bilan*, lui, est emprunté à l'univers bancaire ; de même racine que le mot « balance », il désigne un inventaire financier, un tableau résumé de la comptabilité d'une affaire, qui donne sa situation active et passive à une certaine date ; en entreprise, le « bilan personnel et professionnel » est centré sur la personne, tourné vers l'avenir, et se pratique principalement dans la perspective d'une réorientation professionnelle (1). *L'évaluation* ou *l'appréciation*, de façon générale, consistent dans un jugement qui détermine la valeur, le prix d'une chose ; en entreprise, l'entretien d'évaluation recherche l'intégration entre besoins de la personne et finalités de l'entreprise ; il est pratiqué selon une fréquence régulière. Le mot *relecture* appartient au vocabulaire ecclésial : la relecture ne se définit pas seulement par un retour sur le passé, mais aussi par une recherche de sens, une interprétation ; s'interrogeant sur le devenir de la personne, elle cherche aussi les traces de l'action de Dieu dans sa vie, en elle, chez ceux qui l'entourent. *Rendre compte*, c'est rapporter ce que l'on a fait ou vu, pour faire savoir, expliquer ou justifier ; l'expression signifie un rapport de dépendance par rapport à celui qui a confié la mission et devant qui

(1) Sans vouloir plaquer artificiellement sur l'Eglise la « culture d'entreprise », il n'est pas sans intérêt pour notre question de se référer aux pratiques du management. Sur la notion de « bilan », voir par exemple : A. Yatchinosky, P. Michard, *Le bilan personnel et professionnel, instrument de management*, coll. « Formation Permanente en Sciences Humaines », ESF, Paris 1997. Plus proche de notre propos : J. Piveteau, *L'entretien d'appréciation du personnel. Pour des relations de travail plus justes et plus efficaces*, INSEP Consulting, Paris 2000.

l'on est responsable. *Restituer* (2) : cette dernière expression est proche de la précédente, mais souligne davantage le fait que la mission ne nous appartient pas et marque moins durement le rapport hiérarchique ; elle peut ouvrir sur le geste de « rendre grâce ».

Nous privilégierons ici le terme d'« évaluation ». En effet, nous visons *l'entretien régulier qui, d'un côté, entend mesurer l'activité de la personne au projet de l'institution à laquelle elle appartient, en même temps que, de l'autre, il cherche à intégrer les besoins de cette personne.*

## Pourquoi évaluer ?

L'idée même d'évaluation, avons-nous dit, était hier objet de méfiance et de résistance de la part de nombreux prêtres. Celle-ci pouvait être ressentie comme un contrôle, une surveillance. Ressuscité plus ou moins conscient de mauvais souvenirs de scolarité ou de séminaire ? Volonté de demeurer le maître chez soi ? Conviction d'une méconnaissance, par les responsables, du terrain et de ses difficultés ?... On objectait que les prêtres disposaient déjà d'autres lieux de relecture : équipes locales ou de mouvement, associations de prêtres, accompagnement spirituel, et qu'il n'était pas nécessaire d'en rajouter. Surtout, on faisait valoir que les prêtres ne travaillaient pas dans du mesurable : qui peut évaluer la foi ? Quels moyens pour mesurer l'invisible ? Dans ce domaine, les chiffres ne signifient pas grand chose : comment comparer le nombre des participants d'une assemblée paroissiale dominicale à celui des militants d'un mouvement d'action catholique ?

Si ces questions ne sont pas toutes dénuées de sens, on constate pourtant aujourd'hui d'autres attitudes, on voit percer d'autres attentes, liées aux nouvelles conditions du ministère.

Soumis à l'urgence, immergés dans le court terme, enfermés dans l'immédiat, des prêtres souhaitent que l'occasion leur soit

(2) Ce terme est utilisé par L. Villemin dans : L. Villemin et J. Caillot, « Mission de l'Eglise qui envoie », *Prêtres Diocésains. Ministres de l'Evangile dans le monde. Nevers 2000*, mars-avril 2001. L'auteur souligne les enjeux théologiques et spirituels de la dimension *institutionnelle* de la « restitution », à une époque où la mission du prêtre court le risque d'une ultra-personnalisation.

